SAINT-DENIS-DE-L'HÔTEL

Une aérogare toute neuve

La nouvelle aérogare du Loiret à Saint-Denis-de-l'Hôtel a été inaugurée vendredi 18 octobre par les élus locaux, dont Eric Doligé, président du Conseil général du Loiret.

La nouvelle aérogare de Saint-Denis-de-l'Hôtel joue la carte de l'international.

Vendredi 18 octobre, à l'aéroport du Loiret, le directeur du SMAEDAOL (Syndicat mixte chargé de l'aménagement et de l'exploitation de la desserte aérienne de l'Ouest du Loiret), Jean-François Vassal a fait visiter les nouveaux locaux de l'aérogare, après la cérémonie traditionnelle de coupure du ruban par les personnalités du monde politique et en présence de Pierre-Étienne Bisch, préfet de la région Centre, préfet du Loiret.

Aux normes pour des avions de 19 places

Un bâtiment exceptionnel, 1.100 m² est adapté aux normes européennes, ce qui permet à l'aéroport de Saint-Denis-de-l'Hôtel de conserver son statut d'aéroport international (un tout petit Orly)...

Ainsi l'aérogare permet d'accueillir et de faire décoller des avions de 19 places.

Ces nouveaux locaux sont équipés de scanners à rayons X et de détecteurs de métaux, les élus en ont fait l'expérience...

Le bâtiment spécifique destiné aux services des douanes dispose des dernières technologies informatiques pour contrôler rapidement les passagers, ce qui permet de vérifier les vols en direction ou en provenance de pays hors de l'espace Schengen.

2,5 M€ d'investissement

Après cette visite, le président duJ Conseil général Éric Doligé a donné quelques chiffres, rappelant que seul le Conseil général avait investi, pour 2,5 millions d'euros, dans cette opération.

Un investissement important pour l'image de marque, le tourisme dans le Loiret.

Le budget de fonctionnement est de 700.000 euros, 35 personnes sont salariées à l'aéroport.

La capacité d'accueil maximal de l'aérogare est de 80 personnes.

Depuis le tarmac, l'accès est facilité.

Moment de convivialité à la coupure du ruban.

Le nouveau portique de contrôle des bagages.